



**ACADÉMIE  
DE PARIS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# LE PROJET D'ACCOMPAGNEMENT HUMAIN

De la demande d'AESH à l'évaluation du projet

## 2<sup>nd</sup> degré



SERVICE  
DE  
**L'ÉCOLE  
INCLUSIVE**

# Le projet d'accompagnement humain

De la demande d'AESH à l'évaluation du projet

---

## SOMMAIRE

---

### Présentation

- Construire une collaboration
- Cycle du projet d'accompagnement
- L'Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap (AESH)
- Comment travailler ensemble ?

Document 1 : La première demande d'AESH

Document 2 : Evaluation du projet d'accompagnement de l'élève par l'AESH

Actions de l'AESH

---

# LE PROJET D'ACCOMPAGNEMENT HUMAIN

Dans le cadre d'une démarche de reconnaissance de handicap, les adaptations mises en place par l'équipe pédagogique ne permettent pas toujours à l'élève d'être autonome dans les activités de la vie quotidienne, les activités d'apprentissage et les activités de la vie sociale et relationnelle.

Dans ce cas, il est possible de faire une demande d'accompagnement humain qui devra être formulée par le GEVASCO réglementaire et étayée par l'élaboration d'un projet (Document 1). Ce projet d'accompagnement de l'élève déterminera notamment les modalités de la collaboration nécessaire entre les enseignants et l'AESH.

## Construire une collaboration

La présence d'un AESH dans une classe peut en modifier le fonctionnement pour les élèves et l'enseignant lui-même.

La qualité de la relation entre l'enseignant et l'AESH va agir directement sur la réussite de l'élève accompagné. Cette relation doit donc se construire **explicitement** autour de temps d'échanges organisés régulièrement par l'enseignant.



La **1ère demande d'AESH** doit permettre de structurer ces échanges en prenant appui sur des critères objectifs, mesurables et atteignables qui vont déterminer le rôle de chacun et particulièrement celui de l'AESH au quotidien. **Il n'est pas nécessaire de remplir l'intégralité des tableaux mais uniquement les parties qui correspondent aux besoins de l'élève et qui vont donner du sens à l'accompagnement.**



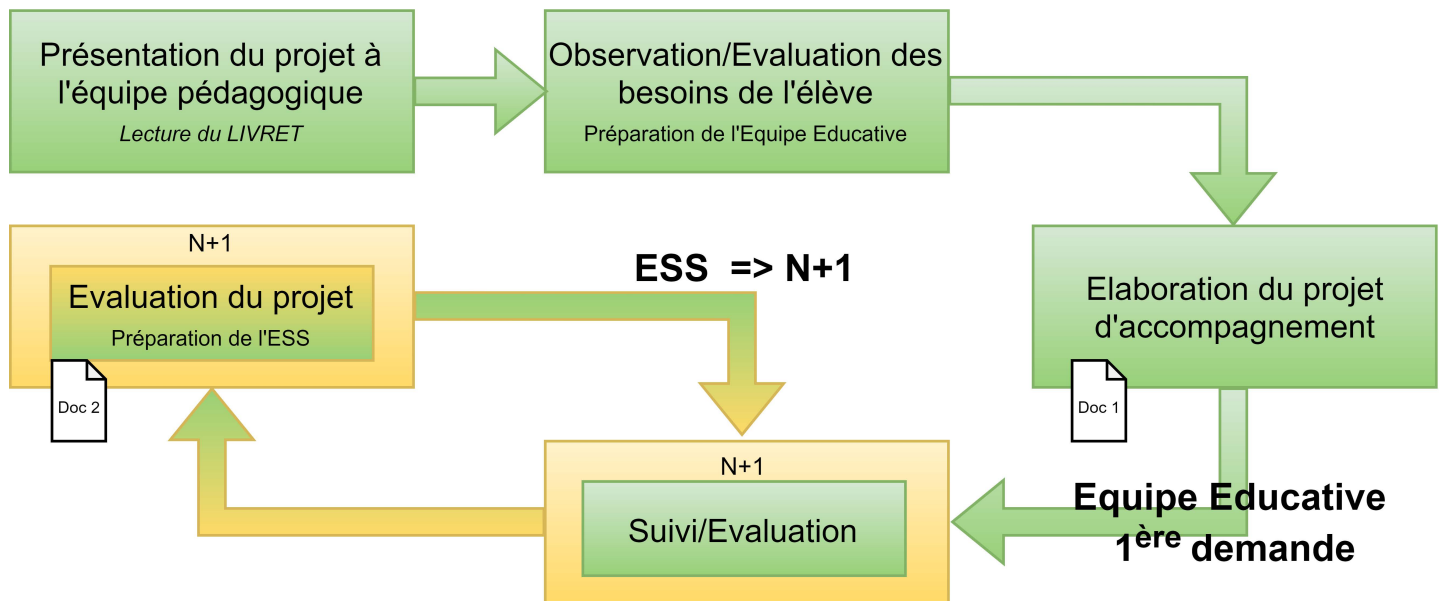
L'**évaluation du projet d'accompagnement** permettra à terme de constater le niveau d'autonomie de l'élève et de déterminer les objectifs du projet suivant.

Ces documents vont aider :

- l'enseignant et l'AESH à construire ensemble le projet d'accompagnement en lien avec le projet pédagogique de l'élève ;
- à préciser les actions de l'AESH en complément des adaptations déjà mises en œuvre par l'enseignant et de l'équipe pédagogique. Il viendra appuyer les propositions au moment de la mise en œuvre du PPS, dans le cadre des ESS et de leur préparation.

Après la rédaction du projet lors de la première demande, le document est à compléter, conjointement par l'enseignant et l'AESH, pour chaque élève accompagné, le plus tôt possible après la prise de fonction de l'AESH.

# Cycle du projet d'accompagnement



## Légende

	Première demande d'AESH
	Evaluation du projet

## L'Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap (AESH)

L'aide humaine individuelle ou mutualisée apportée à l'élève en situation de handicap est définie en fonction des modalités fixées dans le projet d'accompagnement humain (Document 1).

L'AESH intervient toujours sous la responsabilité fonctionnelle du professionnel chargé de la mise en œuvre de l'un ou de plusieurs des éléments du PPS (le directeur ou le chef d'établissement).

L'AESH participe au suivi du projet personnalisé de scolarisation du jeune dans les lieux de vie considérés. Dans ce cadre, **il assiste aux réunions de mise en œuvre et de régulation du projet personnalisé de scolarisation (équipes de suivi de la scolarisation...)** et donc à l'élaboration du projet d'accompagnement humain (Document 1) et à son évaluation (Document 2).

Conformément au référentiel d'activités extrait du GEVA-Sco, l'aide humaine se décline selon les trois grands domaines d'activités du jeune :

- les actes de la vie quotidienne ;
- les activités d'apprentissage ;
- les activités de la vie sociale et relationnelle.


Pour aller plus loin sur le thème de la collaboration enseignant/AESH vous pouvez vous inscrire au *M@gistère AESH-Enseignant : travail conjoint* en contactant par mail Mme Weiller ou M. Pierrisnard conseillers pédagogiques ASH 3.  
anne.weiller@ac-paris.fr - sebastien.pierrisnard@ac-paris.fr

# Document 1 : La première demande d'AESH

2<sup>nd</sup> degré

Date : .....	Établissement : .....	Classe : .....
Élève : .....	Professeur principal : .....	

 Le premier et le troisième domaine d'activité de l'AESH (**Vie quotidienne** et **Vie sociale et relationnelle**) sont transversaux à toutes les disciplines.

 Le second domaine d'activité (**Accès aux apprentissages**) nécessite que chaque professeur indique les besoins qui, dans sa discipline, nécessitent un accompagnement humain de l'élève et les actions attendues de l'AESH.

1. La vie quotidienne				
Points d'observation de l'élève par rapport à son autonomie		Objectifs à atteindre pour accroître l'autonomie de l'élève	Adaptations déjà mises en place par le professeur	Actions complémentaires attendues de l'AESH
1.1 A l'occasion des déplacements	Dans l'établissement (récréation, changements de salle, etc.)			
	En dehors de l'établissement (sorties scolaires, etc.)			
1.2 A l'occasion de l'installation dans la classe	Gérer son matériel personnel			
	Se repérer dans son emploi du temps			
1.3 A l'occasion des repas – Hygiène – Soins autorisés	Hygiène personnelle (toilettes, propreté mains, nez, ...)			
1.4 Autres Besoins				

2. L'accès aux apprentissages					
Points d'observation de l'élève par rapport à son autonomie		Objectif à atteindre pour accroître l'autonomie de l'élève	Adaptations mises en place par le professeur	Actions complémentaires attendues de l'AESH	Disciplines concernées
2.1 Comportement face à la consigne	Se sentir concerné par une consigne collective				
	Écouter jusqu'au bout				
2.2 Compréhension de la consigne	Comprendre une consigne orale				
	Comprendre une consigne écrite				
	Avoir besoin de consignes individuelles				
2.3 Capacité à demander de l'aide et à l'accepter	Savoir dire qu'il est en difficulté				
	Accepter de l'aide (immédiatement, après un certain temps, etc.)				
2.4 Capacité de concentration face à la tâche	Réfléchir avant de faire				
	Pouvoir rester concentré avec/sans aide pendant x minutes				
2.5 Capacité à aller jusqu'au bout de la tâche	Pouvoir faire seul				
	Avoir besoin d'aide				
	Avoir besoin qu'on vérifie				
	Persévérer dans l'activité				
2.6 Capacité à accepter l'erreur	Pouvoir l'identifier				
	Accepter qu'elle lui soit signifiée				
	Pouvoir se corriger				

Points d'observation de l'élève par rapport à son autonomie		Objectif à atteindre pour accroître l'autonomie de l'élève	Adaptations mises en place par le professeur	Actions complémentaires attendues de l'AESH	Disciplines concernées
2.7 Capacité à mémoriser	Être capable de mémoriser				
	Remobiliser ses connaissances				
2.8 Communication orale et écrite	S'exprimer verbalement				
	Utiliser un langage adapté				
	Comprendre le langage oral				
	Copier ou pouvoir prendre des notes				
	Rédiger				
2.9 Manipulations	Utiliser du matériel adapté (informatique, pictogrammes, etc.)				
	Manipuler du matériel pédagogique				
2.10 Repérage	Se repérer dans le temps				
	Se repérer dans l'espace de la classe/l'établissement				
	Se repérer dans l'espace de la feuille				
2.11 Évaluations	Tiers temps				
	Adaptée (avec lecteur, scripteur, reformulation des consignes, etc.)				
	Autre				

3. La vie sociale et relationnelle					
Points d'observation de l'élève par rapport à son autonomie		Objectif à atteindre pour accroître l'autonomie de l'élève	Adaptations mises en place par le professeur	Actions complémentaires attendues de l'AESH	
3.1 Sécurité	Ne pas se mettre en danger et ne pas mettre pas en danger les autres élèves				
	Respecter les consignes pour les sorties en groupe				
3.2 Respect des règles de vie	En relation duelle avec l'adulte				
	En relation duelle avec les autres élèves				
	Dans le groupe				
	Dans les temps informels				
3.3 Relations sociales	Échanger avec les autres élèves				
	Jouer avec eux				
3.4 Prévention et situations de « crises » (rédaction d'un protocole si nécessaire)	Avoir besoin d'être isolé du groupe				
	Se sauver				
	Réaction adaptée aux imprévus				
3.5 Autres Besoins					




# Document 2 : Evaluation du projet d'accompagnement de l'élève par l'AESH

2<sup>nd</sup> degré

Date : .....	Établissement : .....	Classe : .....
Élève : .....	Professeur principal : .....	

 Le premier et le troisième domaine d'activité de l'AESH (**Vie quotidienne** et **Vie sociale et relationnelle**) sont transversaux à toutes les disciplines.

 Le second domaine d'activité (**Accès aux apprentissages**) nécessite que chaque professeur indique les besoins qui, dans sa discipline, nécessitent un accompagnement humain de l'élève et les actions attendues de l'AESH.

1. La vie quotidienne			
Points d'observation de l'élève par rapport à son autonomie	Objectif pour accroître l'autonomie de l'élève (les objectifs indiqués l'année précédente dans le document 1 ou le document 2)	Qu'est-ce que l'élève est parvenu à faire ?	Objectif pour l'année prochaine
1.1 A l'occasion des déplacements			
1.2 A l'occasion de l'installation dans la classe			
1.3 A l'occasion des repas – Hygiène – Soins autorisés			
1.4 Autres besoins			

2. L'accès aux apprentissages				
Points d'observation de l'élève par rapport à son autonomie	Objectif pour accroître l'autonomie de l'élève (les objectifs indiqués l'année précédente dans le document 1 ou le document 2)	Qu'est-ce que l'élève est parvenu à faire ?	Objectif pour l'année prochaine	Disciplines concernées
2.1 Comportement face à la consigne				
2.2 Compréhension de la consigne				
2.3 Capacité à demander de l'aide et à l'accepter				
2.4 Capacité de concentration face à la tâche				
2.5 Capacité à aller jusqu'au bout de la tâche				
2.6 Capacité à accepter l'erreur				

Points d'observation de l'élève par rapport à son autonomie	Objectif pour accroître l'autonomie de l'élève (les objectifs indiqués l'année précédente dans le document 1 ou le document 2)	Qu'est-ce que l'élève est parvenu à faire ?	Objectif pour l'année prochaine	Disciplines concernées
2.7 Capacité à mémoriser				
2.8 Communication orale et écrite				
2.9 Manipulations				
2.10 Repérage				
2.12 Évaluations				
2.13 Autres besoins				

3. La vie sociale et relationnelle			
Points d'observation de l'élève par rapport à son autonomie	Objectif pour accroître l'autonomie de l'élève (les objectifs indiqués l'année précédente dans le document 1 ou le document 2)	Qu'est-ce que l'élève est parvenu à faire ?	Objectif pour l'année prochaine
3.1 Sécurité			
3.2 Respect des règles de vie			
3.3 Relations sociales			
3.4 Prévention et situations de « crises » (rédaction d'un protocole si nécessaire)			
3.5 Autres Besoins			

---

Actions des AESH

---

<b>PROPOSITIONS</b>
1.Vie quotidienne
1.1 Déplacements
Expliquer les lieux et leur fonctionnement (renouveler si besoin)
Récréation : organiser des activités alternatives, identifier les espaces de la cour de récréation
Expliciter les règles de déplacements en groupe (arrivée dans l'école, dans la classe, remontée de récréation)
1.2 Installation
Accompagner l'élève jusqu'à sa place,
Attribuer une place, si besoin isolée, installée le cas échéant à proximité du matériel adapté et des affichages personnalisés
S'installer à une distance appropriée à l'activité et au niveau de l'autonomie de l'élève
Mettre en place des repères visuels sur l'espace de travail
Enumérer, expliquer, afficher le déroulement de la journée et des activités
Annoncer le matériel nécessaire à l'activité
Ranger le matériel individuel en fonction des activités (repères de couleurs...)
Indiquer clairement les emplacements du matériel collectif
Encourager l'élève à participer à la gestion du matériel collectif (lui donner des responsabilités)
Aider à se repérer dans le déroulement de la journée, de l'activité, éviter les « surprises »
Donner des repères dans le temps (durée du travail, temps de pause, enchaînement des activités)
Permettre des temps de pause
Veiller à la visibilité et la clarté des écrits et des affichages
1.3 Repas – hygiène- soins autorisés
Aider à l'habillage et au déshabillage
Aider à la toilette et aux soins d'hygiène de façon générale
Aider à la prise des repas. Veiller, si nécessaire, au respect du régime prescrit, à l'hydratation et à l'élimination

2. Accès aux apprentissages
2.1 Compréhension et comportement face à la consigne
Répéter, faire reformuler, adapter le vocabulaire utilisé
Etablir un contact visuel ou personnalisé avant de donner une consigne
Privilégier les consignes simples ou décomposer les consignes complexes
Contextualiser les situations d'apprentissage pour donner du sens et aider à la compréhension des savoirs en jeu
Annoncer les critères de réussite, ce qui va permettre à l'élève d'apprendre à s'autoévaluer
Avoir des attentes accessibles et adaptées à la situation de l'élève (contrat de comportement, durée d'attention, exigence scolaire...)
L'aider à identifier les mots importants de la consigne
Utiliser des codes pour expliciter les consignes (couleurs, pictogrammes, chiffres...)
Alterner/rechercher la consigne la plus adaptée et compréhensible ou en proposer plusieurs (entourer, relier, souligner...)
Elaborer différents outils (tables de calcul, fiches chronologiques, fiches mémoire, cartes heuristiques ...)
Capacité à demander de l'aide et à l'accepter
Laisser l'élève faire le plus possible seul
Travailler avec l'élève la formulation de la demande (faire une demande claire et précise)
Accepter les modes d'expression spécifiques de l'élève (mots, gestes,...)
2.3 Capacité de concentration face à la tâche
Prendre en compte les centres d'intérêt de l'élève
Mettre en évidence les différentes procédures pour réussir la tâche demandée (savoirs à mobiliser, démarche à effectuer, matériel à utiliser)
Etre présent au démarrage de l'activité
S'assurer de la quiétude de l'environnement
Proposer des outils sensoriels d'autorégulation (bandes de concentration, balle anti-stress...)
2.4 Capacité à aller jusqu'au bout de la tâche
Proposer des activités qui pourront être achevées avec succès, qui valoriseront l'élève
Maintenir l'attention de l'élève sur l'activité par des sollicitations régulières (attirer son attention sur un élément, lui poser des questions, ...)
Expliciter les informations complexes
Prendre en compte les contraintes et la fatigabilité (lenteur, surcharge, attention, concentration...) en acceptant de différer, segmenter, limiter le travail

Dédramatiser l'erreur
Se concentrer sur un objectif d'apprentissage et en proposer plusieurs approches
Utiliser, selon les besoins et peut-être en alternance, le canal verbal ou visuel
Donner une consigne de fin
Proposer des outils d'aide pour favoriser l'autonomie (cache, règle ...)
Différer l'intervention de l'adulte
<b>2.5 Capacité à accepter l'erreur</b>
L'inciter à se corriger lui-même et à analyser ses erreurs
L'aider à être persévérant
Partir de positif (de ce qu'il a réussi), pour aller à ce qui est à améliorer, à terminer
Lui proposer une autre stratégie
<b>2.6 Capacité à mémoriser</b>
Fournir des moyens mnémotechniques
Solliciter ses connaissances par des questions
<b>2.7 Communication orale et écrite</b>
Accepter les modes d'expression spécifiques de l'élève (mots, gestes,...)
Communication par pictogrammes
Expression gestuelle
Expression langage oral (clarté et construction)
Parole (émission, fluidité, rythme, vitesse)
Structuration de la pensée
<b>2.8 Manipulations</b>
Aider l'élève à s'approprier les outils spécifiques
<b>2.9 Repérages</b>
Agrandissements, aérer les documents, vigilance quant à la qualité de la photocopie (encrage, lisibilité)
mise en place de cache pour cibler documents, paragraphe
Repérage des lignes : surlignage, préparation de certains exercices
Proposition de fiches de travail sur un même modèle avec matérialisation du début et fin exercice

par code couleur
<b>2.10 Activités physiques et sportives</b>
Différencier nettement partenaires et adversaires dans les sports collectifs
Doter d'un signe distinctif suffisamment net les joueurs tenant certains rôles dans les jeux collectifs
Adapter les activités (individuelles/collectives), leurs caractéristiques, leurs rythmes, les performances attendues
Autoriser des règles différenciées pour certaines activités
<b>2.11 Evaluation</b>
Autoriser l'utilisation d'une calculatrice simple (permettant les quatre opérations) dans toutes les disciplines
Accepter un temps de latence pour avoir une réponse

### 3. Vie sociale et relationnelle - Gestion du vivre ensemble

<b>3.1 Sécurité</b>
Accepter que l'élève reste en retrait, observe, agisse par imitation
Présenter les personnes, leurs fonctions et leur rôle (renouveler si besoin)
<b>3.2 Respect des règles de vie</b>
Rappeler le cadre mis en place : les règles explicites les droits, les devoirs de chacun et les conséquences connues; s'appuyer pour cela sur des supports visuels (mis en place) des règles de vie de la classe, de l'établissement, identifier des espaces de renégociation
<b>3.3 relations sociales</b>
Mettre en place des modalités de coopération entre élèves
Mettre en place un tutorat par un autre élève
<b>3.4 Prévention des situations de crise</b>
Aménager les lieux pour prévoir un « sas » lorsque la tension est trop vive, éviter une crise et permettre de s'apaiser
Mettre en place des activités de repli ou de répit (exemple : sous forme de pochette individuelle)
Anticiper la gestion des comportements difficiles chroniques
Etre attentif aux afférences sonores (sensibilité aux bruits)